



# Intérêts stratégiques français

Jean DUFOURCQ

La vocation de la *Revue Défense Nationale* est d'animer le débat stratégique en France et de faciliter la compréhension par nos citoyens et nos partenaires de nos engagements de défense au service de la paix et de la sécurité internationale. Et s'il a pu être vrai comme le regrettait il y a vingt ans Pierre Chaunu qui vient de disparaître, que « la France fatiguée de la grandeur... demande plus de sécurité, moins d'initiatives, de responsabilités, d'aventures » <sup>(1)</sup>, elle est encore aujourd'hui à l'avant-garde du groupe d'États qui promeut une nouvelle gouvernance de la planète, une gouvernance soucieuse des réalités du XXI<sup>e</sup> siècle, une gouvernance qui ménage l'intérêt du plus grand nombre. Car comme le notait Gombrowicz, être Français, c'est justement prendre en considération autre chose que la France.

Mais au-delà de ces réalités externes, s'il reste un domaine dans lequel la France a des obligations prioritaires, c'est, comme pour tout État, celui de défendre ses intérêts. Alors pour inaugurer cette nouvelle formule de la *Revue Défense Nationale*, il ne m'a pas semblé inutile d'évoquer les intérêts stratégiques français et de lancer un débat sur ce thème.

Pour ouvrir cette réflexion d'ensemble, voici trois brèves observations de méthodologie.

Tout d'abord, on note que chaque pays a sa propre équation stratégique, une équation qui résulte de son histoire, de sa géographie, et de son génie propre <sup>(2)</sup>. C'est cette équation qui détermine ses représentations de sécurité, c'est elle qui fonde sa personnalité stratégique.

Ensuite, chaque État organise sa sécurité intérieure autour d'un double contrat ; un contrat politique, celui qui lie ensemble les peuples et les territoires dont il a la charge, et un contrat social, celui sur lequel s'est établie dans le temps sa légitimité économique et sociale. Ce double contrat constitue le socle de cohérence de son identité nationale.

(1) Voir *La France*, Robert Laffont, 1982.

(2) Voir « Le génie de la France, demain », *Défense Nationale*, juillet 1989.

Enfin, chaque État conduit sa politique d'action extérieure selon un dosage qui lui est propre, une combinaison spécifique de trois ingrédients majeurs : ses intérêts, ses valeurs et ses responsabilités. Ce sont eux qui déterminent son engagement international.

C'est sous ces trois angles que l'on peut essayer d'esquisser brièvement ce que sont les intérêts stratégiques français, et tenter d'examiner la façon dont ils sont pensés et ordonnés aujourd'hui pour à la fois assurer la sécurité du pays et compter dans les affaires de la planète.

### **L'équation stratégique de la France**

Elle résulte de la position géopolitique de notre pays à l'extrémité occidentale du continent eurasiatique <sup>(3)</sup>. De fait, la France métropolitaine est à la croisée de trois axes géographiques majeurs, une situation qui est gravée dans son inconscient collectif, une position qui a été la cause de ses fortunes et infortunes, et qui détermine depuis bien longtemps son approche de la sécurité et de la puissance. Un quatrième axe surplombe ces trois axes géopolitiques. C'est celui de son engagement universaliste dans les affaires du monde. Cette sorte de pyramide originale dessine la forte personnalité stratégique de notre pays.

Quelques notations complémentaires peuvent expliciter cette réflexion géopolitique.

La France est située à l'extrémité occidentale de la plaine continentale qui relie sur le 50° parallèle l'Atlantique à l'Oural. Et, faute d'une bonne frontière naturelle, elle a longtemps concentré son appareil militaire face à l'Est, établi des glacis, des lignes défensives et des alliances de revers avec le grand Turc ou le Tsar. Pour la France, la menace venait de l'Est. À cet axe continental ouest-est étaient généralement associés l'axe inverse, l'axe transatlantique, et la relation au continent nord-américain. L'Ouest pour la France, c'est l'axe des renforcements, de la manœuvre et de la profondeur stratégiques, un axe où les entreprises françaises rencontraient généralement celles des Britanniques, pour la grande compétition ou pour l'Entente cordiale. Pour la France le salut vint souvent de l'Ouest.

Perpendiculaire aux deux premiers enfin, il y eut toujours l'axe sud, tourné vers la Méditerranée et, *via* celle-ci, et par le canal de Suez, vers l'Afrique et l'Asie. Cette direction fournit à la France les échappées nécessaires à l'exercice d'une politique d'influence et de recul stratégique. Pour la France, l'aventure et la prospérité ont souvent été au Sud. C'est dans ce système à trois axes que nous, Français, réfléchissons implicitement. Que ce soit hier, à nos alliances et à nos réassurances stratégiques, notamment face à l'Est ; et encore aujourd'hui, à nos espaces de stabilité

---

(3) Voir « À la charnière », *Politique étrangère*, juin 2002.

et de sécurité proches. Mais aujourd'hui, depuis plus de cinquante ans, la France n'est plus en première ligne des conflits continentaux et maritimes et ses intérêts stratégiques ne sont plus mis en danger d'abord à ses frontières.

### **Les bases de la sécurité intérieure**

Elle s'appuie fondamentalement sur la vigueur d'une identité nationale façonnée lentement, en un millénaire, sur une base chrétienne d'abord, républicaine et laïque ensuite, multiple aujourd'hui. C'est cette identité, sur laquelle on aime tant s'interroger, qui explique les spécificités françaises face aux communautarismes ou aux intégrations régionales. Car une attention particulière à la cohésion nationale résulte de notre histoire ; elle nous différencie sans doute de nos voisins européens. C'est d'ailleurs cette disposition caractéristique qui confère sa dimension historique et sa pérennité politique à la réponse élaborée progressivement en France pour faire face aux risques et aux dangers. Cette réponse, c'est une stratégie de sécurité globale qui n'a pas vieilli depuis l'ordonnance de 1959 et qui s'articule désormais sur la « résistance aux chocs de la nation », on parle maintenant de résilience. Des atouts majeurs illustrent cette cohésion nationale vécue et revendiquée comme impératif stratégique : l'actuelle vitalité démographique qui permet à la France d'envisager la parité de population avec l'Allemagne vers 2030, et la dynamique industrielle étatique, héritage colbertiste qui, à l'heure de la crise systémique de la gouvernance financière mondiale, préserve tant bien que mal la base économique de la croissance française <sup>(4)</sup>.

Cette dimension intérieure de la stabilité stratégique de la France fait partie de ses impératifs vitaux, du socle de son identité et de la base de son consensus national. Cette puissance interne affirmée, appuyée sur une souveraineté jalouse, caractérise notre pays. Tout ce qui la menace ou la fragilise relève à l'évidence des intérêts stratégiques français.

### **Intérêts, valeurs et responsabilités, le moteur de l'action extérieure de la France**

Les performances visées par ce moteur sont bien connues : les intérêts de sécurité de la France d'abord, il faut affermir la défense européenne et stabiliser le voisinage ; ses valeurs, il faut promouvoir la paix et la sécurité, s'engager pour le développement en préservant la diversité ; et enfin ses responsabilités, faire apprécier la pertinence des principes français d'organisation du monde fondés sur un fort héritage culturel, institutionnel et multilatéral. Il y a là la source d'une ample réflexion stratégique largement abordée dans le dernier *Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale*.

(4) Voir « Penser la France au XXI<sup>e</sup> siècle », *Agir*, n° 34, avril 2008.

Aujourd'hui, en se renouvelant, la *Revue Défense Nationale* invite ses lecteurs à animer le débat stratégique sous les trois angles esquissés ci-dessus. Elle suggère de replacer plus précisément l'entreprise européenne, la solidarité atlantique et l'engagement onusien de la France dans ce canevas général. Car ces trois volets suffisent sans doute à expliquer les options stratégiques actuelles : l'autonomie de décision et d'action qui fonde le souci de souveraineté technologique (et plus spécifiquement nucléaire et spatiale) ; le rayonnement qui se traduit par une politique de large influence (ONU, G8/G20/OMC, Francophonie) ; le partage européen qui permet de troquer la défense contre le voisin pour la sécurité collective face à l'insécurité (politiques de bon voisinage et d'intégration régionale). Nul doute qu'il ne résulte de ces options majeures de la France une certaine idée de l'Europe et de la mondialisation dans le prolongement d'une certaine idée de la sécurité de la France.

Il faut toujours mieux combiner, hiérarchiser ces grandes options dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle car les atouts et les contraintes qui fondent la posture stratégique de la France révèlent aussi les facteurs de force et de faiblesse de notre pays. Ils expliquent le fait que le modèle stratégique que développe la France aujourd'hui continue à la singulariser. Car c'est, on l'a dit, un modèle construit avec le temps et l'expérience, appuyé sur des réalités géopolitiques et humaines, un modèle économe de ses forces et de ses moyens limités (la carte de visite de la France reste modeste : 1 % de la population mondiale et 3 % de son CA). Mais c'est un modèle qui lui donne une réelle liberté d'action dans le monde, bien au-delà des données statistiques. Et c'est l'accoutumance à ces contradictions assumées, à ce déséquilibre structurel entre ambitions et moyens qui introduit cette réalité singulière des intérêts stratégiques français. Là est la source paradoxale de cette puissance revendiquée et de cette influence maintenue de la France malgré d'évidentes fragilités. Là est la clé de la véritable exception stratégique française, celle qui lui permet de peser plus que son poids sur les affaires du monde, de participer activement à l'élaboration du nouveau modèle d'organisation et de gouvernance d'une planète de 9 milliards d'habitants et d'y défendre âprement ses intérêts, ses valeurs, sa place, son rang... Préserver cette réalité originale qui relève de son identité profonde reste assurément aujourd'hui la plus cardinale des priorités stratégiques de la France.

\*\*

L'histoire stratégique de la France a été scellée par les atouts et les contraintes de la position géopolitique de notre pays. Et comme beaucoup d'autres, la France a eu l'histoire de sa géographie. Celles-ci expliquent sa personnalité stratégique actuelle et conditionnent toujours ses réflexes en matière de sécurité du territoire et de défense de sa population. N'oublions pas que, comme tous les pays qui l'entourent, la France fonde ses actions de sécurité sur la défense de ses intérêts et de ses valeurs, telles qu'elle les vit aujourd'hui, mais aussi sur l'expérience acquise au long des siècles et sur les responsabilités qu'elle a héritées de son passé historique. Le débat est ouvert. Qu'en pense le lecteur de la *RDN* ?